

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 avril 2023

L'An Deux Mille vingt-trois, le 24 avril à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.
Mme JACQUET Aurélie est nommée secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présents	p1
2. Approbation du procès-verbal du 20 mars 2023	p2
3. Délibération pour frais de déplacement des agents	p2
4. Délibération bail pour le 2 ^{ème} local médecin	p2
5. Délibération et convention avec le Département pour le fonctionnement de la bibliothèque	p2
6. Cantine - Prestation du traiteur	p3
7. Cabine de téléconsultation	p3
8. Délibération vote des subventions communales aux associations	p3
9. Collecte des ordures ménagères	p4
10. Dénomination rue Lotissement les Sarcelles avec numérotation	p4
11. Projet de mise en œuvre d'un règlement du service de l'assainissement collectif	p5
12. Délibération vote des taux d'imposition	p5
13. Information du maire et des élus	p5

1. Présence

Étaient présents

M. MANCINI Cédric	Mme CALLY Audrey
M. MINASSIAN Guy	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
M. PISTRE Thierry	M. FROGET Bruno
Mme COSTA Catherine	Mme ROSERAT Charlène
M. CHAVET Clément	Mme ANTON Dorothee
Mme JACQUET Aurélie	M. GOURMAND Johann

Étaient absents et excusés

Mme ANTON Dorothée

Était absent :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. CAILLAT Lionel, démission qu'il a acceptée.

Mme VELON Corinne sera donc contactée en tant que candidate suivante.

1. Approbation du procès-verbal du 20 mars 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2023

2. Délibération pour frais de déplacement des agents-

Rapporteur : Mme BESSARD Véronique, secrétaire générale

Mme BESSARD, explique que les agents peuvent prétendre à un remboursement de leurs frais de déplacement dès lors qu'ils prennent leur véhicule personnel, dans le cadre de formations, de stages, ou de concours. Les frais sont remboursés selon un barème en vigueur et selon la puissance du véhicule.

Les frais de repas peuvent aussi être pris en charge par la commune selon un barème, de 17.50€ le repas.

Le conseil municipal approuve le remboursement des frais de déplacement et de repas.

Voté à l'unanimité

3. Délibération – bail pour le 2^{ème} local SEMCODA

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, maire

Monsieur le Maire informe l'installation d'une télécabine de consultation dans le 2^{ème} local de la maison de santé et précise qu'il conviendrait de louer le 1^{ER} local à la Semcoda, qui servirait d'accueil pour les consultants, en attendant la venue d'un futur médecin.

Le loyer demandé est de 377.02€

Voté à l'unanimité

4. Délibération et convention avec le Département pour le fonctionnement de la bibliothèque

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, maire

Informe de la convention avec le Département, qui prévoit de renforcer les actions de la bibliothèque et ses moyens.

Tous les 15 jours un référent apporte et récupère les livres du département afin d'offrir un meilleur renouvellement des ouvrages aux habitants tout en répondant à leur demande.

Convention du 1/01/2023 au 31/12/2028

Voté à l'unanimité

5. Cantine

Rapporteur : Mme ABRAM-PASSOT Evelyne, adjointe

Informe qu'un marché à procédure adaptée a été passé en vue de changer de prestataire pour le restaurant scolaire. La date limite des offres a été fixée au 24 Avril 23 à 12h. Un seul prestataire s'est manifesté.

Deux entreprises ont demandé des renseignements, mais n'ont pas donné suite, une en raison de la distance, et une autre pour l'utilisation de bac inox.

Une visite a eu lieu chez RPC. La préparation des menus se fait avec principalement des produits frais de saison et locaux, peu de conserves. Une dégustation de plusieurs repas a été effectuée. Les retours sont très satisfaisants.

La commission devra approfondir le dossier, la validation du futur prestataire sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

6. Cabine de téléconsultation

Rapporteur : Mme DESBOS Blandine, adjointe

La télécabine de consultation a été mise en place, c'est un projet en commun avec les communes avoisinantes. Un budget a été intégré dans chaque collectivité intéressée. Mme TABOURET qui a mené cette opération a tout mis en œuvre pour que la télécabine de Belley soit installée sur Saint Paul de Varax dans les meilleurs délais.

La communication a été lancée par le Département.

Rappelle le procédé de cette télécabine qui propose une consultation dans un cadre de « petite médecine d'urgence », prise de rendez-vous 3 jours à l'avance. Enfant à partir de 14 ans.

Elle fonctionnera le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h-12h et de 15h-18h et un samedi matin sur deux.

Trois agents de la commune ont été recrutés pour cet emploi par :

-une modification du poste initial de l'agent

-une suppression d'un poste cantine et ouverture d'un poste sur la même base horaire dès le mois de septembre

-une augmentation des heures de l'agent à l'accueil de la mairie.

Une inauguration aura lieu le 10 Mai à 10h30.

Rappelle qu'aujourd'hui la commune reste seule à supporter les charges de ce projet.

Malgré les recherches restées infructueuses pour obtenir des médecins sur place, la mise en place de cette télécabine reste un atout majeur pour les habitants de la commune et pour l'ensemble du territoire.

7. Demande de modification d'un poste administratif

Rapporteur : Mme BESSARD Véronique, secrétaire générale

Informe qu'il faut recruter un agent pour assurer l'accueil des consultants à la maison de santé, sur un poste de 13h30. Afin de compléter le temps de travail de la secrétaire, il convient d'augmenter son temps de travail, pour définir un poste à 25H30/S et ce à partir du 1^{er} mai 2023.

Voté à l'unanimité

8. Vote des subventions communales aux associations

Rapporteur : Mme DESBOS Blandine, adjointe

Rappelle le montant des subventions votées au budget primitif pour les associations, soit la somme de 6 000€

Quatre demandes d'associations communales ont été étudiées.

Comité des fêtes pour 750.00€

Amicale sapeurs-pompiers pour 1025.35€

Sou des Ecoles pour 1 000.00€

Amicale des Boules pour 300.00€

Soit un total de 3075.35€

Un débat est mené sur les conditions et critères d'octroi des subventions.

A l'avenir, toutes les associations devront présenter un projet pour justifier de leur demande de subvention.

Le versement de ces subventions a été :

Voté avec 2 abstentions

9. Collecte des Ordures Ménagères

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, maire

Chaque foyer aura la possibilité d'aller chercher des bacs de 240 L, disposés à titre gratuit pour l'ensemble des habitants. Ces bacs remplaceront les sacs jaunes à partir du 1 juillet 2023.

Informe que la collecte se fera le vendredi au lieu du jeudi, semaine paire et impaire pour le centre du village et semaine paire uniquement pour les extérieurs

10. Dénomination rue Lotissement « les Sarcelles » avec numérotation

Rapporteur : M. POTIN Fabien, adjoint

La commission urbanisme réunie le 7 février propose de dénommer la rue principale du lotissement « les Sarcelles » : **Rue Simone Veil**.

La numérotation retenue est classique, paire et impaire.

Voté à l'unanimité

11. Projet de mise en œuvre d'un règlement du service de l'assainissement collectif

Rapporteur : M. MANCINI Cédric, maire

Informe que la Police de l'Eau est en droit de vérifier toutes les installations collectives du réseau assainissement, lors d'une vente d'un bien. En cas de non-respect de la législation en vigueur, des travaux devront être entrepris à la charge du propriétaire.

Cette réglementation deviendra obligatoire à partir de 2026.

12. Informations du maire et des élus

Rapporteur : Mme ABRAM-PASSOT Evelyne

Le service des séniors à la cantine a commencé ce mardi 24, avec 6 personnes présentes.

A été retenue l'entreprise K1000 pour assurer le ménage dans l'école élémentaire dès le mois de septembre. Ce changement de prestataire économise une dépense de 8 216€.

La Communauté de Communes a fourni gracieusement à la commune deux composteurs de 600 litres, pour l'usage du centre de loisirs, l'école et la cantine.

Rapporteur : Quentin RUEZ

Mise en place d'une nouvelle alarme au Musée, dans le but de réduire les consommations téléphoniques.

Un bulletin trimestriel doit sortir le 1 mai, le 1 août et le 1 novembre 2023, sous l'appellation « le petit Varaxois ».

La parution d'un bulletin municipal est maintenue pour fin janvier 2024.

Rapporteur : Fabien POTIN

Démarrage des travaux dans la rue des Ecoles, remplacement des canalisations en mauvais état.

Totalité de la route repris en enrobé.

Un passage surélevé pour les personnes à mobilité réduite est prévu de la mairie à la boulangerie.

Eglise : Une proposition de forage a été faite par D'AR JHIL, qui est en attente de la validation de la DRAC.

Le défibrillateur dans la buvette du stade sera déplacé à l'espace du vieux Jonc à l'extérieur.

Un dossier est en cours de constitution pour une prise en compte du musée et des salles annexes, par les services du SDIS.

Prochaine réunion du conseil municipal le 15 mai 2023

La séance est levée à 23h05

OBSERVATIONS :

- Néant -

Signature du secrétaire,
Aurélie JACQUET



Signature du Maire,
Cédric MANCINI

